



Accompagnement à la parentalité, petite enfance et santé : faites connaître vos actions !

Les parents sont les premiers à mettre en place au quotidien des conditions favorables à la santé des enfants, que ce soit par les tâches et les soins qu'ils leur apportent, la continuité de leur présence, ou encore par la relation affective qu'ils entretiennent avec leur enfant. La parentalité est donc un déterminant majeur du bien-être de l'enfant.

Accompagner les parents dans leur rôle en les confortant dans leurs compétences, en participant à développer chez eux une confiance en soi et en les aidant à répondre à leurs interrogations, en les soutenant dans leur vie de tous les jours, contribue à une parentalité favorable à la santé des enfants, et aussi à celle des parents.

Alors que les inégalités de santé se forment dès la petite enfance, l'accompagnement à la parentalité est un levier majeur pour agir en faveur de leur réduction. Repérer le plus en amont possible tout ce qui peut rendre le rôle parental plus difficile, et offrir des services gradués en fonction des besoins des familles (avec un socle universel minimum et une intensification en fonction des situations et des besoins) pourrait permettre de mieux prendre en compte les cumuls de difficultés auxquels sont confrontés certains parents et qui pèsent durablement sur la santé de leurs enfants.

Il existe donc un fort intérêt pour lier les questions de parentalité et de santé, avec de nombreuses initiatives menées dans différents champs d'actions et une multitude d'acteurs, issus de différents secteurs. Mais bon nombre d'initiatives restent peu visibles et ne se renforcent pas mutuellement.

Nous vous proposons de faire connaître vos actions pour échanger et partager vos connaissances et vos expériences, avec le plus grand nombre,

à l'aide d'une fiche action contenant 30 questions qui permettent :

- **de décrire l'action, pour mieux la faire connaître** : objectifs, thèmes abordés, publics bénéficiaires, modalités d'interventions, activités mises en place, zone géographique, partenaires, financements, etc. ;
- **et de livrer vos éléments de réflexion**, pour essayer de comprendre ce qui fonctionne ou non, pourquoi, comment, pour qui et dans quelles circonstances, les effets sur la santé, dans quelle mesure les actions disposent du potentiel pour lutter contre les inégalités sociales de santé, avec quels objectifs, quels moyens, quel suivi pour mesurer les effets (même si l'action sur les ISS n'est pas l'objectif principal de l'intervention) et faire part des difficultés rencontrées ;

de façon à cerner les questions suivantes : Sur quoi peut-on agir ? Comment agit-on ? Quel regard porte-t-on sur l'action ? Que peut-on chercher à renforcer ou à améliorer dans cette action ? Quels sont les bénéfices de ces actions ?

Les fiches actions sont à renseigner sur le site internet de la Société française de santé publique
<http://www.sfsp.fr> ou directement sur le lien :

<https://www.sondageonline.fr/s/SFSP-Accompagnement-Parentalite>
jusqu'au 31 mars 2015

Fiche action à télécharger <http://www.sfsp.fr/activites/file/Ficheaction-accompagnementparentalite.doc>

Pour tout renseignement, adressez-vous à accueil@sfsp.info

Merci de votre contribution !



Société Française de Santé Publique
ASSOCIATION DE LOI 1901 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE